

N°: GU

NSNS

ONSSA/DIL/DIC/SHIC

Rabat, le

18 MAI 2021

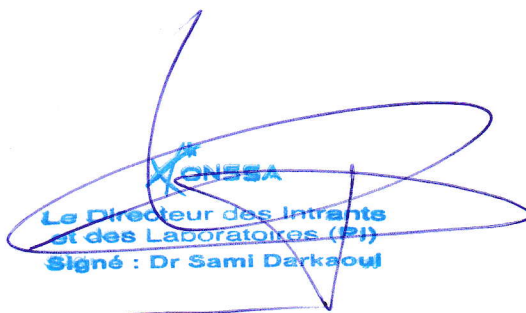
ATTESTATION

Le Directeur Général de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires atteste que le produit à usage agricole suivant :

Désignation	Composition p/p	Fournisseur
GREENSTIM	97 % Matière organique (Glycine Betaine purifiée) 11,7 % Azote total (N)	Danstar ferment AG (Suisse)

n'est pas soumis à la législation et la réglementation sur les pesticides à usage agricole actuellement en vigueur au Maroc.

Cette attestation est délivrée à la Société ALMASSIRAGRI pour servir et valoir ce que de droit.


ONSSA
Le Directeur des Intrants
et des Laboratoires (P1)
Signé : Dr Sami Darkaoui

EN 43*/IA-AT/12/B

